



Eau et pouvoir : la relation stratégique Irak/Turquie

par Marwa DAOUDY

INTRODUCTION

La géographie apparaît comme un élément important de la stabilité stratégique puisqu'elle offre le contexte physique des relations interétatiques. Son importance pour les relations internationales est mise en exergue par l'analyse de la géopolitique, ou géographie politique, qui souligne l'influence des ressources, telles que l'eau, sur les relations inter-étatiques. L'enjeu en est d'autant plus exacerbé dans une région aride et semi-aride comme le Moyen-Orient. En traversant les frontières nationales, l'eau entraîne les Etats riverains dans une situation d'interdépendance. Multidimensionnelle, cette problématique suscite de fortes répercussions sur le plan international et régional, que ce soit par les rumeurs de guerre, l'exacerbation des rapports de force, la consolidation ou la fragilisation des alliances. De l'allocation arbitraire des eaux découle un enjeu stratégique et sécuritaire pour les pays concernés et ce, par rapport à une ressource qui ne respecte ni frontières politiques, ni délimitations classiques de sécurité nationale.

Cette étude abordera l'enjeu géopolitique du partage de l'eau entre l'Irak et son voisin immédiat, la Turquie. Le conflit s'articule autour d'une problématique de distribution inégale des eaux communes. Dans le cadre de la situation complexe du Moyen-Orient, l'impact du dossier de l'eau sur la relation stratégique des riverains est significatif. Les acteurs ne cherchent pas seulement à garantir une distribution optimale des eaux communes mais leur objectif ultime réside en l'établissement d'arrangements sécuritaires stables. Ainsi il s'agira de s'interroger sur

la nouvelle dimension stratégique du dossier du partage des eaux communes, depuis le bouleversement de l'échiquier régional en mars-avril 2003. Au-delà de la relation stratégique directe entre ces deux piliers des dynamiques régionales, il s'agira aussi de soupeser les perspectives de collusion ou divergences d'intérêts avec le troisième acteur-riverain d'importance ; la Syrie ; dans le cadre du nouvel ordre stratégique régional.

ENTRE LE TIGRE ET L'EUPHRATE

L'histoire des régions parcourues par l'Euphrate et le Tigre a été marquée par la présence de ces eaux volumineuses.

Les fleuves du Tigre et de l'Euphrate naissent tous deux dans les montagnes de la Turquie orientale. L'Euphrate pénètre en Syrie au point de Karkemish, en aval de la ville turque de Birecik. Rejoint par ses affluents principaux, le Balikh et le Khabour en Syrie, il dévale vers le sud-est avant d'entrer en territoire irakien où il atteint Ramadi, après 350 km, et pénètre le delta du Tigre et de l'Euphrate, composé par le Tigre, l'Euphrate et le Karoun (la plus longue rivière d'Irak), dans une zone alluviale aux sols très riches. Ensuite, le fleuve se termine en une dernière section faite de marais et lacs salins. Le Tigre coule en Turquie jusqu'à la ville frontalière de Cizre, pour former une frontière de 39 km entre la Turquie et la Syrie. Il forme la frontière entre la Syrie et l'Irak (5 km). Finalement, l'Euphrate et le Tigre se rejoignent à Qurna, en Irak. Les fleuves sont rejoints par le Karoun pour former le Chatt-al-Arab qui dessine la frontière entre l'Irak et l'Iran et se déverse dans le Golfe persique.

Derrière l'essor agricole et culturel qui en caractérisait le développement humain et politique, se trouve un lien qui unit l'Homme, l'eau et son environnement régional dans une perspective géographique mais aussi historique.

FIN DE LA GUERRE FROIDE ET NOUVEAU RÔLE DE LA TURQUIE AU MOYEN-ORIENT: COLLUSION ET DIVERGENCE D'INTÉRÊTS AVEC L'IRAK (EAU, KURDES, PÉTROLE)

Les relations entre Arabes et Turcs seront passées d'exclusions mutuelles, basées sur des méfiances historiques, aux échanges économiques, commerciaux et sécuritaires qui mobilisent les ressources

en commun. Du fait de sa position géostratégique, de son potentiel démographique, et de sa volonté continuelle de s'identifier au monde occidental, la Turquie se place rapidement en pierre angulaire de la stratégie occidentale au Moyen-Orient, et ce, dès les années 1930. Membre de l'OTAN depuis 1951, la Turquie aspirera à faire partie du «monde libre» de la guerre Froide, après avoir adhéré à la doctrine Truman, être devenu membre du Conseil de l'Europe (1949) et avoir été le premier Etat musulman à reconnaître Israël en 1948. La politique de rapprochement des années 1963-1990, notamment avec les deux voisins syrien et irakien, coïncide avec une « quête d'alliances dans le monde arabe »¹. Celle-ci correspond au début des négociations bilatérales et trilatérales sur le partage des eaux de l'Euphrate. Et ce rapprochement avec la plupart des pays arabes s'est essentiellement articulé autour des relations économiques et commerciales.

Ce rôle de puissance régionale se trouvera renforcé suite à sa participation active à la guerre du Golfe (1990-1991), durant laquelle elle retrouve une position privilégiée en tant qu'allié de l'Ouest, membre de l'OTAN, dont les bases militaires serviront à lancer les attaques sur l'Irak. La Syrie et l'Irak se méfient alors de l'utilisation du potentiel militaire de la Turquie, ainsi que du déverrouillage de ses frontières nord, nord-ouest et est, révélant ses ambitions de puissance stratégique. La Turquie acquiert ainsi un rôle stratégique accru au sein de l'OTAN. Elle ne représente plus la zone périphérique du sud de l'alliance mais un acteur incontournable de la stratégie atlantiste². Elle se définit désormais comme un havre de stabilité dans une région tourmentée dont elle doit se préserver. Les contraintes sécuritaires consistent désormais en l'élimination des menaces potentielles provenant des pays avoisinants qu'elle perçoit comme « politiquement ou économiquement volatiles » et « imprévisibles »³. C'est dans ce contexte que le dossier kurde, pierre d'achoppement de la politique intérieure et extérieure turque, prend tout sa dimension stratégique.

Sur un plan intérieur, l'enjeu principal réside en la présence d'une minorité kurde importante, historiquement en rébellion continue depuis la création de l'Etat turc moderne. Cette rébellion refera surface à la fin des années 1970. Structure d'inspiration marxiste-léniniste, le PKK (*Partiya Karkaran Kurdistan* ou Parti des Travailleurs du Kurdistan) est fondé par Abdullah Öcalan à Ankara en 1978, sur la base d'un projet nationaliste de lutte armée avec pour objectif l'édification d'un Etat kurde indépendant entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran. Dès 1984,

le Parti lance une révolte armée contre l'Etat turc, en réaction à la violence politique déployée contre les populations kurdes. Une première phase verra une répression de grande ampleur menée par le gouvernement turc, avec le déplacement de plus de 100,000 personnes et la destruction de près de 4000 villages dans le sud-est du pays⁴.

La minorité kurde représentera un enjeu régional caractérisé par son «extraterritorialité» (pour reprendre l'expression de Robins) du fait de son éparpillement entre les divers Etats de la région, ainsi que soixante ans de collaboration turco-irakienne sur la question kurde depuis le Pacte de Saadabad en 1937⁵. Cet enjeu demeurera un point central de la relation bilatérale Turquie/Irak: point de collusion lorsqu'il s'agira de s'entendre sur le principe d'intégrité territoriale des Etats de la région jusqu'à la brèche de 1991; point de contention lorsque le soutien accordé au PKK par les voisins syrien et irakien s'imbriquera dans le conflit concernant les eaux communes.

La catégorisation ethnique, confessionnelle et tribale a, historiquement, toujours occupé la scène politique irakienne. Suite à la révolution de 1958 et au renversement consécutif de la monarchie irakienne, les divers gouvernements irakiens avaient déçu par leur incapacité à empêcher les violences inter-communautaires, que ce soit les gouvernements de Abd al-Karim Qasim ou des frères Arif dans les années 1960. Issu du coup d'Etat baasiste de 1968, le nouveau régime d'Ahmad Hasan al-Bakr (et son bras droit Saddam Hussein), reconnaît rapidement les deux nationalités arabe et kurde comme piliers de l'Etat irakien⁶. Entre 1974 et 1991, le gouvernement de Saddam Hussein leur accordera la jouissance de droits culturels et linguistiques inédits. Il sera le premier chef d'Etat régional à reconnaître le nationalisme kurde dans les années 1970, en l'assujettissant clairement à l'autorité centrale du gouvernement irakien. Ces mesures ne manqueront pas de rayonner jusqu'aux Kurdes de Turquie. L'écroulement de l'autorité étatique dans le nord de l'Irak et l'établissement d'une zone autonome kurde, sous tutelle internationale en 1991, renforcera le sentiment d'insécurité d'une Turquie, soucieuse de l'élargissement de telles velléités sur son territoire. C'est ainsi que l'incursion de troupes turques dans le nord de l'Irak, foyer de la minorité kurde irakienne et de ses partis politiques (le Parti Démocratique du Kurdistan et l'Union Patriotique du Kurdistan), alliés et rivaux du PKK, est perçue comme une continuité de la lutte contre le «terrorisme» kurde, tout en caractérisant la nouvelle doctrine de sécurité nationale turque des années 1990⁷.

Suite à la grave crise diplomatique syro-irakienne de 1974⁸, l'Irak développera une contre-stratégie de rapprochement avec la Turquie et les relations seront marquées par une convergence des intérêts stratégiques et économiques, jusqu'au début des années 1990. Un partenariat économique s'établit ainsi avec le gouvernement de Saddam Hussein puisque l'Irak privilégie la Turquie comme voie d'exportation de pétrole au travers de l'oléoduc de Yumurtalik. Cette collaboration se scindera aussi autour de la question kurde. Grâce à l'accord d'Ankara (octobre 1984), la Turquie bénéficie d'un droit d'incursion dans le territoire nord-irakien, lui permettant de poursuivre les militants du PKK⁹. Après le nouveau revirement de sa politique extérieure au début des années 1990, elle accueillera le Front du Kurdistan irakien, à la suite de la grande révolte kurde de 1991. Elle entreprend, en 1995 et 1996, des incursions de grande envergure en territoire irakien, contre les Kurdes du PKK. La Turquie redoute alors les implications intérieures de la guerre civile menée dans l'enclave semi-autonome au nord du 36ème parallèle, entre les forces du Parti Démocratique du Kurdistan, et celui de l'Union Patriotique du Kurdistan. A la lumière des combats de l'été 1996, elle aurait même suggéré la création d'une «zone de sécurité» en territoire irakien, qui neutraliserait les infiltrations du PKK. Elle reste toutefois partie, avec la Syrie et l'Iran, de la Commission contre le démembrement de l'Irak, qui refuse la création d'un Kurdistan indépendant sur les dépouilles de l'Irak. Par la suite, la guerre de 1991 verra la fermeture des deux pipelines irakiens à destination de la Turquie mais la participation de celle-ci au programme des Nations unies de « nourriture contre pétrole », au bénéfice de l'Irak de Saddam Hussein, prélude à une relance de collaboration économique régionale. Le bénéfice se trouvera renforcé, pour la Turquie, par la perspective d'importations renouvelées d'un pétrole irakien à prix favorable, ainsi que l'approvisionnement en gaz. Les livraisons autorisées du pétrole irakien vers le terminal turc de Ceyhan s'opéreront, d'ailleurs, de l'été 2001 jusqu'à la guerre de 2003.

Sur le principe de convergence d'intérêts avec les opposants internes de la Turquie, les riverains en aval que sont l'Irak et la Syrie seront par ailleurs accusés d'utiliser la carte du soutien aux divers mouvements séparatistes intérieurs. Il resterait près de 1000 militants kurdes armés dans le sud-est du pays et 5000 le long des frontières en Irak et Syrie¹⁰. Cette carte aura représenté un atout majeur dans le processus de marchandage avec la puissance en amont sur la question du partage des eaux de l'Euphrate et du Tigre. Elle aura permis une entente sur la question de l'Euphrate, comme clause intégrée au

Protocole de Sécurité signé en 1987 entre la Turquie et la Syrie. Celui-ci institue, outre les accords économiques et techniques, l'interdiction pour chaque partie de soutenir des groupes de résistance violente sur le territoire de l'autre. Or pour la première fois, la Syrie obtient une garantie minimale de 500 m³/seconde des eaux de l'Euphrate à sa frontière. Toutefois, l'accord ne débouchera pas sur une allocation qui tienne compte des besoins des trois parties. La Syrie et l'Irak concluront en 1989 un accord qui répartira ce volume en 58% pour l'Irak et 42% pour la Syrie. C'est aussi dans ce contexte que se situe le pacte d'entraînement militaire Turquie/Israël de février 1996, visant à contre-carrer la collusion stratégique Syrie/Irak¹¹.

Ainsi, l'analyse du cadre historique de la relation entre l'Irak et la Turquie met à jour une oscillation entre méfiances, rapprochements et rejets mutuels. L'Irak de Saddam Hussein s'inscrivait dans une réalité démographique, économique et politique différentes de la Turquie. Le potentiel économique prometteur de l'Irak a été gravement entamé. Considérablement affaibli par le ciblage économique et les destructions massives des infrastructures lors de la guerre du Golfe de 1990-1991, le pays est isolé par l'embargo économique quasi-total des Nations unies. Il ne peut procéder, jusqu'en 2003, à la réparation des infrastructures économiques et hydrauliques. En définitive, la Turquie aura bénéficié d'une position privilégiée de puissance en amont, sur le territoire de laquelle naissent les sources de l'Euphrate et du Tigre. Elle possède, en outre, un pouvoir de marchandage accru au jeu de la mobilisation des capacités. A ceci s'ajoute l'adhésion à l'OTAN qui renforce sa capacité de mobilisation, tout en lui assurant une assistance dans le domaine militaire.

LE PROJET TURC DU GAP

Les projets turcs en amont projettent de retirer un volume important des ressources hydrauliques disponibles.

Dès 1980, la Turquie entreprend de développer son potentiel agricole et de devenir le grenier à blé du Moyen-Orient.¹². Le *Great Anatolian Project* ou *Guneydogu Anadolu Projesi* (GAP) comprend un projet de développement des ressources hydrauliques, réparti entre deux sections (Euphrate et Tigre).

Les vingt-deux barrages et dix-neuf centrales électriques auront pour objectif d'irriguer 1 693 027 million ha répartis sur la plaine du Harran, à partir des eaux de l'Euphrate et du Tigre, et de produire 27 milliards de kWh, soit la moitié de l'électricité actuellement produite par le pays, et ce, dans le cadre d'une capacité installée de 7,500 MW. La région du GAP correspond à 19% de la zone irrigable du pays (8,5 millions d'hectares) et le projet vise à produire, annuellement, 22% du potentiel hydro-électrique du pays. Les secteurs de développement visés sont, non seulement l'agriculture irriguée, mais aussi le développement socio-économique par les transports, l'amélioration des opportunités d'emploi non-agricoles, de l'éducation et des services sanitaires.

Le GAP a été amplement revendiqué par la Turquie pour compenser sa pauvreté en ressources pétrolières, et un développement agricole et socio-économique d'une des régions les plus pauvres qui correspond à 9,5% de la superficie totale du pays¹³. Il s'agit, dans la rhétorique officielle, d'éradiquer les disparités régionales entre la région occidentale du pays et la zone considérée comme sous-développée du Sud-Est¹⁴, en axant les politiques sur l'expansion de l'irrigation au travers du GAP.

A l'origine, la fin du projet global était planifiée pour 2010 mais l'accumulation des problèmes financiers en a retardé la réalisation complète jusque 2050 (même si la fin reste officiellement proclamée pour 2010), de sorte que le GAP n'est aujourd'hui réalisé qu'à 44%, dont 12,8% des projets agricoles, 75,4% des plans relatifs à la production d'énergie et 58% des projets sociaux¹⁵. Seulement 215 080 hectares des 1,6 millions planifiés sont actuellement irrigués, et 6 des 22 barrages ont été construits (Atatürk, Karakaya, Krakilzi, Karkamis, Dicle et Birecik). Ces retards ne sont pas liés uniquement aux conditions de financement mais aussi à l'infrastructure géographique de la région d'exploitation aux accès montagneux difficiles, au manque de travailleurs qualifiés, mais aussi à la lenteur de la redistribution des terres¹⁶.

DES IMPACTS EN AVAL NON NÉGLIGEABLES

Les conséquences de ce grand projet ne se confinent pas aux seules frontières de la Turquie. Maintes provinces du GAP longent la frontière avec la Syrie et l'Irak.

Les données actuelles ne permettent pas d'évaluer la mesure exacte sur la base des travaux en cours puisque les sources officielles

turques ne donnent pas d'information sur les détails opérationnels, la progression des infrastructures ou le choix des plantations qui déterminent le montant d'eau nécessaire par hectare. Du côté turc, les sources officielles estiment, à la baisse, la consommation totale de la Turquie après-GAP à 9 Gm3/année des eaux de l'Euphrate et 3,7 Gm3/année des eaux du Tigre¹⁷. En fait, les projections les plus rigoureuses relèvent que, si les projets d'irrigation et de production d'énergie du GAP sont menés à terme, leur réalisation entraînerait une coupure significative du débit de l'Euphrate. D'autres sources turques non-officielles évaluent les retraits finaux, y compris le taux d'évaporation, à la moitié du débit naturel de l'Euphrate et près des deux tiers des eaux du Tigre¹⁸. De même, la réalisation complète des travaux de la Syrie sur l'Euphrate entraînerait une coupure de 30% du débit vers l'Irak, qui, sous l'effet combiné des travaux turcs et syriens, ne se retrouverait qu'avec 20% de son débit habituel sur l'Euphrate. En outre, en augmentant le niveau de salinité, les retenues issues du GAP ont réduit le drainage du Chatt el-Arab. Les conséquences socio-économiques risquent d'être aggravées par un désastre écologique. Les travaux turcs sur le Tigre planifient, par ailleurs, de retirer entre 20-25% des flots qui parviennent à l'Irak, en entravant par la même occasion les projets d'exploitation du Tigre par la Syrie. Ces évaluations offrent une estimation maximale dont il faut tenir compte, même s'il s'agit de nuancer l'aboutissement total d'un projet en manque d'investissements et de main d'œuvre qualifiée.

Ainsi, l'Irak a dû établir de manière impérative la déviation du canal du Tharthar, depuis les eaux du Tigre vers son cours de l'Euphrate, afin d'en compenser la diminution. Les destructions de la guerre du Golfe ainsi que les multiples difficultés techniques avaient rendu la réalisation du projet difficile mais il fut terminé en 1992¹⁹. Le pays a, semble-t-il, axé sa gestion sur le développement des ressources alternatives puisqu'il y existe pas moins de 207 unités de dessalement. Ceci s'explique par la présence des gigantesques réserves de pétrole et de gaz, nécessaires aux techniques de dessalement. D'ailleurs, l'eau était non seulement perçue par l'Irak de Saddam Hussein comme le moyen de transformer le pays en exportateur de denrées alimentaires, mais aussi un moyen alternatif de production d'énergie électrique, après épuisement des réserves de pétrole et de gaz - même si ce scénario n'était pas prévu avant une centaine d'années²⁰.

La question du déficit des eaux communes n'est pertinente que dans l'éventualité où tous les projets seraient entièrement réalisés. Les sessions du Comité Technique Commun auront régulièrement réuni les deux riverains autour des questions d'exploitation hydraulique et ce, dès les négociations tripartites de 1972-1974 et leur reprise de 1982 à 1992. Une reprise du processus de négociation sera amorcée, en août 2001, lors des déclarations communes en faveur d'un accord sur l'eau, ainsi que les visites répétées des divers ministres de l'Irrigation dans les capitales respectives²¹. La négociation face-à-face est considérée comme technique puisqu'elle n'engagera que les ingénieurs mandatés officiellement de chaque côté et le processus s'inscrit, tout au long de son déroulement, dans le cadre de l'interaction politique et stratégique bilatérale.

***UNE NOUVELLE DONNE RÉGIONALE: L'AVENIR DES RELATIONS
TURQUIE/ETATS-UNIS, TURQUIE/IRAK/KURDES***

La guerre menée contre l'Irak, sous le slogan d'*Opération Liberté pour l'Irak* et débutée le 19 mars 2003, aura durablement bouleversé les cartes géopolitiques et stratégiques de la région. La chute du régime de Saddam Hussein en avril 2003 et l'occupation de l'Irak par une coalition anglo-américaine redistribuent radicalement les enjeux en termes de contrôle des ressources pétrolières colossales du pays, de zones d'influence et de rapports de pouvoir régionaux. A la mosaïque culturelle et religieuse que constituait l'Irak, tenue par un pouvoir baasiste fortement centralisé et oppressif, s'ouvrent des perspectives nouvelles.

La stratégie américaine adopte rapidement une «solution libanaise» qui consiste à répartir le pouvoir entre les chefs communautaires²². Suite à l'adoption de la Résolution 1483 du 22 mai 2003, la gestion du pétrole irakien est placée entre les mains de la coalition et une « Autorité provisoire de la coalition » est mise sur pied avec pour mission de nommer un « Conseil intérimaire de l'Irak ». Il est admis que celui-ci sera sous tutelle américaine, puis remplacé par un gouvernement irakien élu. Le 1^{er} septembre 2003, le Conseil intérimaire du gouvernement forme le premier exécutif de l'après-guerre en nommant les 25 ministres de toutes confessions et ethnies, sans que soit désigné un chef de gouvernement ou des ministres de la Défense ou de l'Information. La direction reste entre les mains du gouverneur civil américain et ce, jusqu'aux élections promises en 2004. Les Etats-

Unis acquièrent donc une position géostratégique de taille, en établissant une présence militaire accrue dans le Golfe persique ainsi qu'un gouvernement irakien sous tutelle. Les élections de janvier 2005 consacrent la victoire de la liste islamique. Afin d'atteindre les 60% nécessaires à la formation du prochain cabinet transitoire établi dans l'attente des prochaines élections prévues à la fin 2005, le chef du parti chiite Al Da'wa et probable futur premier ministre irakien, Ibrahim Al Jaafari, aura besoin des Kurdes qui contrôlent un quart des sièges de la nouvelle Assemblée. Les demandes kurdes visant l'élection de Jalal Talabani à la présidence de l'Etat par le Parlement semblent rencontrer un écho favorable, contrairement aux exigences de rattachement de la ville de Kirkouk aux trois provinces du Kurdistan autonome, dans le nord du pays. Cet objectif fait partie des craintes avérées de la Turquie qui émet officiellement des réserves sur le résultat des votes dans la province de Kirkouk, puisqu'ils établissent une répartition ethnique sur le terrain en faveur des Kurdes.

Dans ce contexte régional et international bouleversé, la Turquie se trouve confrontée à un nouvel interlocuteur régional. De partenaire économique et parfois stratégique, l'Irak devient, si ce n'est un rival potentiel, au moins un voisin hautement imprévisible et potentiellement déstabilisateur. Les analyses concordent pour prévoir une longue période de reconstruction, suite à une guerre dont les conséquences seront cruciales et encore difficilement prévisibles, non seulement pour l'Irak mais pour l'ordre régional et international consécutif à la fin de la guerre Froide et au tournant du 11 septembre 2001. L'Irak post-Saddam Hussein acquiert le statut de test absolu de la nouvelle doctrine sécuritaire des Etats-Unis, en réponse au tournant du 11 septembre 2001.

UNE DÉPRÉCIATION DE LA VALEUR STRATÉGIQUE DE LA TURQUIE PAR RAPPORT À L'IRAK ?

Le refus du Parlement turc, le 1er mars 2003, de permettre aux troupes américaines de prononcer une offensive à partir du territoire turc vers le nord de l'Irak, a représenté un tournant important dans la relation stratégique qui unit le pays aux Etats-Unis depuis des décennies. L'arrivée au pouvoir des modérés du Parti Islamiste pour la Justice et le Développement (*Adalet ve Kalkinma Partisi, AKP*), lors des élections du 3 novembre 2002, avait confirmé la politique du gouvernement de coalition précédent de Bulent Ecevit qui oeuvrait pour éviter un conflit

avec l'Irak. Le gouvernement fraîchement établi de Recep Tayyip Erdogan sera pris dans un processus mixte de pressions et marchandages financiers et stratégiques avec les Etats-Unis, jusqu'au rejet de l'ouverture d'un second front depuis la Turquie. Les soucis locaux et régionaux de la Turquie, tels que le poids de l'opinion publique, la relation avec les voisins arabes et iranien ou la crainte du nationalisme kurde, auront prédominé sur l'importance de l'alliance stratégique avec les Etats-Unis. Dans le discours officiel turc sur la guerre, il est clairement fait mention de la crainte d'un afflux de réfugiés en Turquie, à l'instar des chocs successifs ressentis lors de la guerre du Golfe de 1991, ainsi que les risques de déstabilisation régionale de la part des éléments du PKK²³. Suite à ce conflit contre l'Irak, la Turquie avait perdu une source de revenus appréciable avec la fermeture du pipeline transportant le pétrole irakien de la ville de Kirkouk jusqu'à Yumurtalik, en Turquie, ainsi que les sanctions imposées à l'Irak. En outre, les compensations pour pertes de guerre avaient été promises mais non délivrées²⁴. Dans le cadre du programme pétrole-contre-nourriture des Nations Unies, les deux pays avaient repris, jusqu'en 2003, leur partenariat pour le transport du pétrole irakien de la ville de Kirkouk au port méditerranéen de Ceyhan en Turquie.

Elément indispensable jusqu'à présent de la stratégie américaine au-travers de l'OTAN, la valeur géostratégique de la Turquie au Moyen-Orient semble, désormais, reléguée à une place secondaire après l'alternative sûre que représente l'Irak. Certes, il reste encore au gouvernement américain à construire les bases militaires aériennes et militaires en Irak, une tâche des plus difficiles dans la situation actuelle. La position de pouvoir de la Turquie apparaît affaiblie mais la Turquie possède diverses cartes de marchandage.

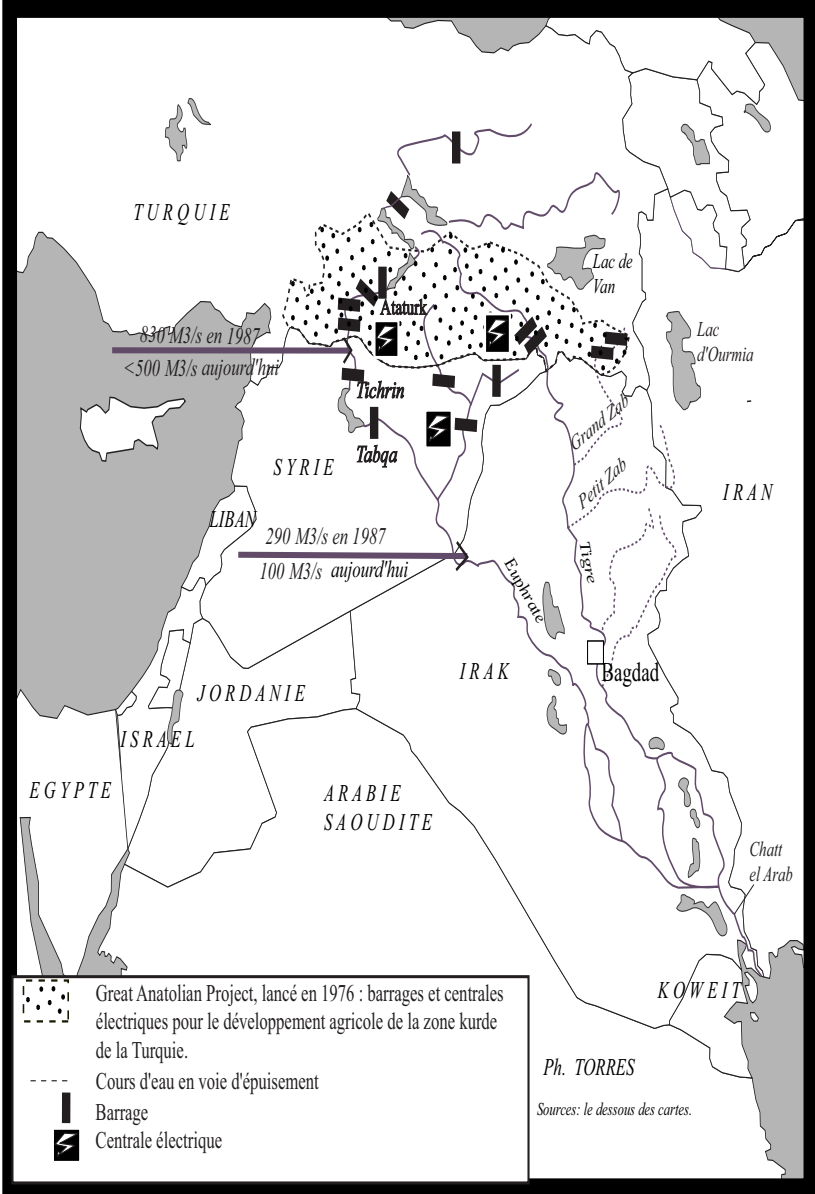
***CRAINTES ET CARTES DE MARCHANDAGE D'ANKARA :
ENJEUX ÉCONOMIQUES (PÉTROLE), NATIONALISME KURDE
ET IRRÉDENTISME TURKMÈNE***

La Turquie possède donc un atout majeur dans les négociations qui ont pour objet la réouverture du pipeline Kirkouk-Yumurtalik. En effet, les Etats-Unis ont pu s'assurer, grâce à la Résolution 1483 du Conseil de Sécurité, le contrôle des revenus futurs du pétrole irakien par la supervision du Fonds de Développement de l'Irak, nouvellement

établi. En conséquence, les Etats-Unis acquièrent un pouvoir important sur les dynamiques du marché pétrolier mondial. D'aucuns évoquent un plan américain pour accélérer la production de pétrole irakienne jusqu'à 6,5 millions de barils par jour, en prenant garde de maintenir l'Irak hors de l'OPEC de sorte à soustraire les marchés mondiaux au contrôle de l'Arabie Saoudite²⁵. Il leur faudra, pour cela, négocier l'accès aux ports commerciaux de Turquie et sécuriser l'Irak, ce qui, à l'heure des divers attentats meurtriers contre les troupes américaines et les forces de police irakiennes, semble loin d'être réalisé. Les exportations de pétrole de l'Irak vers la ville turque de Ceyhan reprendront leur cours mais elles subiront des revers momentanés du fait des divers sabotages de l'oléoduc.

Par ailleurs, les gouvernements turcs successifs s'entendaient avec l'Irak de Saddam Hussein sur le principe de l'immutabilité des frontières comme garantie de leur souveraineté mutuelle, ainsi que le contrôle de leurs populations kurdes²⁶. A la crainte de cet Etat voisin de l'Irak de subir l'effet déstabilisateur du rayonnement de la zone autonome kurde du Nord irakien, se greffe une remise en cause profonde du statu quo régional en termes territoriaux, économiques et sécuritaires après l'invasion de l'Irak en 2003. La guerre du Golfe précédente avait vu l'établissement d'un Gouvernement Régional du Kurdistan (GRK), rassemblant les deux partis kurdes rivaux de l'Union Patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani et le Parti Démocratique Kurde de Massoud Barzani. Depuis lors, ceux-ci se partagent respectivement le nord-est et le nord-ouest de l'Irak. Le gouvernement d'Ankara avait été rassuré à l'époque, par le fait que les riches provinces pétrolières de Kirkouk et Mossoul échapperaient au contrôle des Kurdes irakiens. Il avait cependant exprimé ses craintes lors de réunions à huis clos, en mai 2002, entre le PDK, l'UPK et les autorités américaines, malgré les déclarations des Kurdes irakiens en faveur de l'unité de l'Irak. Au-delà de l'instauration d'un comité réunissant les Etats-Unis, la Turquie et les Kurdes irakiens, ces craintes culmineront à l'élaboration par le GRK, à la fin de 2002, d'une ébauche de constitution pour l'après-Saddam Hussein, qui préserverait la zone autonome kurde au sein d'une nouvelle entité fédérale irakienne, en lui allouant toutefois Kirkouk comme capitale. Aussi les Etats-Unis prendront-ils garde d'éviter « une guerre à l'intérieur de la guerre » entre Ankara et les Kurdes irakiens, suite au défi posé par l'occupation par les troupes de Jalal Talabani de la ville de Kirkouk et la réponse immédiate symbolisée par l'envoi d'une force

LES RIVALITES INTERETATQUES POUR L'ACCES A L'EAU AU MOYEN-ORIENT



militaire à hauteur de 1.500 hommes. Considérant une présence permanente des troupes kurdes à Kirkouk comme « inacceptable »²⁷, la Turquie est en mesure de monnayer son retrait en échange d'une évacuation des Kurdes et des compensations financières. En avril 2003, le budget financier, soumis par le Président Bush au Congrès américain, comprendra une aide d'un milliard de dollars en faveur de l'allié turc. Lors du sommet de l'OTAN tenu à Istanbul en juin 2004, le Président Bush mettait en exergue les bonnes relations entre les deux pays. Plus récemment, certaines sources évoquent l'attribution des premiers contrats d'exploitation pétrolière après la fin de la guerre à deux compagnies, dont la compagnie turque Everasia²⁸.

La Turquie fera recours, en outre, à l'irrédentisme comme carte de marchandage dans la nouvelle configuration irakienne. Outre les réserves importantes de pétrole, l'un des intérêts du pays dans la zone kurde du nord de l'Irak se justifie par la présence d'une large communauté turkmène, entre 500,000 et 3 millions d'habitants, dont 60% se trouveraient à Kirkouk. L'idée d'une perte des provinces perdues de Mossoul et Kirkouk, et la réitération de l'intérêt historique de la Turquie, sont d'ailleurs repris, en 2002, par le Ministre de la Défense turc, membre du parti d'extrême droite nationaliste le MHP (Parti de l'Action Nationale)²⁹. Le Front Irakien Turkmène bénéficie du soutien d'Ankara pour l'établissement d'une zone autonome séparée de celle des Kurdes irakiens –notamment dans la province riche en pétrole de Kirkouk. La Turquie poussera aussi à la reconnaissance de cette formation par les Etats-Unis, qui l'incluront dans la liste des groupes d'opposition irakiens au régime de Saddam Hussein.

La formation du premier cabinet de l'après-Saddam Hussein représente un revers pour la politique régionale de la Turquie. Les postes-clés de ministre des Affaires Etrangères et ministre des Ressources Hydrauliques sont confiés à deux personnalités kurdes. Anciennement chargé des relations internationales du Parti Démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani, Hochiar Zebari est le premier Kurde à occuper la position de ministre des Affaires Etrangères. Face à son rejet de l'envoi de troupes turques en Irak, le ministre des Affaires Etrangères turc, Abdullah Gul, ira même jusqu'à faire remarquer que le nouveau ministre irakien des Affaires Etrangères ne représente pas « la région kurde mais l'Irak en entier »³⁰. Par ailleurs, le dossier de l'eau est placé entre les mains d'un autre Kurde irakien, Abdul Latif Rachid. Celui-ci bénéficie

du soutien des Etats-Unis dans toute revendication relative aux besoins hydrauliques de l'Irak. L'une des premières mesures du nouveau ministre aura été de déclarer que la part irakienne des eaux de l'Euphrate et du Tigre reste insuffisante et d'appeler à une relance des discussions de partage avec les voisins turc et syrien³¹. A cela s'ajoute l'enjeu important de la mise sur pied d'un nouveau ministère, celui de l'Electricité, qui aura pour mission, avec le conseil de spécialistes américains tels que ceux du *US Army Corps of Engineers*³², de reconstruire les infrastructures hydroélectriques largement endommagées du pays. Les rapports estiment que seuls 50% des Irakiens ont accès à l'eau potable après la guerre de 2003 et il est estimé que les travaux de reconstruction des systèmes hydrauliques nécessiteront un investissement de 7 milliards de dollars³³. Les maladies telles que le choléra, l'hépatite E et autres contaminations liées à l'absorption d'eaux souillées par les populations au sud de Bagdad représentent des menaces réelles pour la santé publique des Irakiens. Les égouts continuent de s'écouler dans le Tigre. Car en sus de la détérioration dramatique des réseaux sous l'influence de l'embargo décrété contre l'Irak, les conduits d'eau et les câbles du réseau électriques avaient représenté, dès août 2003, les cibles de sabotage systématique des intérêts américains³⁴. Mais l'enjeu est aussi ailleurs. Les troupes de la coalition et leurs interlocuteurs civils sont accusés de négligence criminelle puisqu'une promesse de réparation des systèmes d'épuration avait été faite et les donations de millions de dollars entreprises à cet effet³⁵. Ainsi, la question de l'eau et de l'électricité acquiert rapidement un statut de point d'achoppement dans le cadre des élections de janvier 2005. Dans sa course aux élections, le ministre de l'Electricité, Ayham Al-Samarraï, est accusé de corruption et d'incompétence.

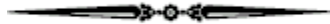
EPILOGUE

La Turquie avait bénéficié, avant la chute du régime de Saddam Hussein, d'une position de pouvoir renforcée face à l'Irak. Puissance économique et politique en amont, elle possède toujours la capacité de « fermer les robinets » du Tigre et de l'Euphrate et l'a prouvé dans le passé. Or la situation est aujourd'hui bouleversée et les rapports de pouvoir en sont inversés. L'objectif de la nouvelle majorité chiite sera de se débarrasser de la tutelle inconfortable des Etats-Unis. Mais derrière l'Irak post-2003 et post-2005, se profilent aussi les intérêts économiques et stratégiques des Kurdes irakiens soutenus par la puissance américaine,

et non plus un gouvernement irakien affaibli par des guerres successives et un embargo international. Une fois de plus, le dossier de l'eau s'emboîtera avec les enjeux territoriaux et sécuritaires de la région. D'une part, la Turquie, dont le commerce avec l'Irak avait souffert des sanctions des Nations unies, est impatiente de relancer cette dynamique bilatérale. Un approvisionnement en électricité est entrepris dès septembre 2003, avec l'idée d'étendre cet échange à la vente d'eau potable et d'irrigation à l'Irak. D'autre part, le réalignement sécuritaire entre la Turquie et la Syrie ouvre des perspectives de concertation importante entre les deux autres voisins, notamment sur le dossier de l'eau. Cette nouvelle donnée sécuritaire a d'ailleurs suscité une réorientation du discours hydraulique de la Turquie, dans une perspective de partage des bénéfices avec le voisin syrien. La Turquie s'assure un allié régional pour l'endiguement des bouleversements de la nouvelle donne irakienne. L'avenir nous dira si les relations bilatérales entre la Turquie et le nouvel acteur régional irakien évolueront vers une coopération multidimensionnelle (eau, pétrole) ou la mise à l'écart stratégique de la Turquie au profit de l'Irak, par les Etats-Unis.

Marwa DAOUDY

docteur en Sciences Politiques, chercheur FNSRS auprès du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (Sciences Po, CNRS) et chargée d'enseignement invitée à l'Institut des Hautes Etudes Internationales (Genève). Intitulé «Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie: négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs», son ouvrage paraîtra en avril 2005 aux éditions du CNRS



NOTES

- (1) Vaner, S., «L'attitude de la Turquie envers l'Orient arabe : décalages, promesses et désillusions», in Picard, E., dir., *La nouvelle dynamique au Moyen-Orient, les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, L'Harmattan, Paris, 1993: 69.
- (2) *Robins, P., «The overlord State: Turkish Policy and the Kurdish Issue», International Affairs, Vol. 69, No.4, 1993: 657 (657-676).*

- (3) *Sonmez Atesoglu, H, «Turkish National Security Strategy», Strategic Review , Vol. XXIX, No.1, Hiver 2001: 26.*
- (4) *Dorransoro, G., « Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation», les Etudes du CERI, Centre d'études et de recherches internationales (Sciences Po), No. 62, janvier 2000 : 4 et 6.*
- (5) *Robins, 1993 : 658 & 671.*
- (6) *Tripp, Ch., «Iraq : political Recognition and Social Action», Contemporary Conflicts, Social Science Research Council, 2003.*
- (7) *Sonmez Atesoglu, 2001 : 29.*
- (8) Elle a lieu à la suite de la retenue simultanée des eaux de l'Euphrate en Turquie et en Syrie, afin d'alimenter les nouveaux barrages turc (Keban) et syrien (Al Thawra) et ce, dans le cadre d'une année de sécheresse exceptionnelle. La rivalité régionale entre les deux régimes baasistes syrien et irakien favorisera la montée des tensions jusqu'à la fin des années 1990, lorsque reprendra la vente du pétrole irakien à la Syrie.
- (9) *Robins, 1993 : 672.*
- (10) *Conseil de l'Europe, Assemblée Parlementaire, Situation humanitaire de la population déplacée kurde en Turquie. Rapport de la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, 22 mars 2002 : 2.*
- (11) *Sonmez Atesoglu, 2001: 27 & 29.*
- (12) *Cakmak, E., «Water Resources in Turkey: Availability, Use and Management», in Parker, D. & Tsur, Y., eds., Decentralization and Coordination of Water Resource Management, Kluwer Academic Publishers, Boston, 1997: 33-34.*

- (13) *Unver, O., «Innovations in Water Resources Development in the Southeastern Anatolia Project (GAP) of Turkey» in Bagis, A.I., ed., Water as an Element of Cooperation and Development in the Middle East, Hacettepe University of Ankara & Friedrich Naumann Foundation, Ankara, 1994: 28.*
- (14) République de Turquie, Op. Cit., 2003.
- (15) *République de Turquie, Latest Point Reached in GAP, Prime Ministry Southeastern Anatolia Project Regional Development Administration, 2004. Voir aussi les déclarations de S. Bilderim (officiel du GAP) in Al-Mustaqbal, 12 octobre 1999.*
- (16) *Kibaroglu, A., Management and Allocation of the Waters of the Euphrates-Tigris Basin : Lessons drawn from Global Experiences, Thèse de Doctorat, Département des Relations Internationales, Université Bilkent, Ankara, 1998 : 207.*
- (17) *Selon Bagis, A.I., GAP, South-Eastern Anatolia Project: the Cradle of Civilisation Regenerated, Interbank, Istanbul, 1989 : 49 & 58.*
- (18) *Ozis, U. (Université Dokuz Eylul, Izmir, Turquie), «South-East Anatolian Project in Turkey», Proceedings of the International Symposium on Water Resources in the Middle East: Policy and Institutional Aspects, Urbana, Illinois, 24-27 octobre 1993: 279.*
- (19) Le «troisième fleuve» ou «fleuve Saddam», officiellement inauguré par Saddam Hussein le 7 juillet 1992, relie l'Euphrate au Tigre. Sa fonction de drainage permettra de déverser les eaux salines dans le Chatt el-Arab.
- (20) *Shapland, G., Rivers of Discord : international Water Disputes in the Middle East, Hurst & Company, Londres, 1997: 29 et 131.*
- (21) *Tishrin (journal officiel syrien), Syria and Iraq Concerned About the Use of Euphrates, Tigris, 28 novembre 2001.*

- (22) *Tripp, 2003.*
- (23) Déclaration du Représentant Permanent de la Turquie aux Nations Unies (Ümit Pamir), à l'ouverture du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 26 mars 2003, publiée sur le site web officiel du Ministère des Affaires Etrangères de la République de Turquie.
- (24) *Park, B., «Strategic Location, Political Dislocation: Turkey, the United States and Northern Iraq», Middle East Review of International Affairs, Vol. 7, No. 2, juin 2003.*
- (25) *Joffé, G., «New Broom», Middle East International, No. 701, 30 mai 2003: 11.*
- (26) *Bozarslan, H., «Turquie face à la crise irakienne», Politique Etrangère, No. 1, printemps 2003 : 98.*
- (27) La Turquie réagira de même aux propos du premier «gouverneur civil» de l'Irak, Jay Gardner, lorsqu'il déclare que la ville de Kirkouk est «une ville kurde». Voir : *Pope, N., «Kirkuk Nerves», Middle East International, 2 mai 2003 : 10.*
- (28) Selon Al Jazira, en décembre 2004. Cette information sera émise sous réserve d'une prise de décision finale.
- (29) M. Sabahattin Cakmakoglu cité par Park, 2003.
- (30) Ibid.
- (31) *Hafidh, H., «Iraq Wants to Clinch Water Deal with Syria, Turkey», Reuters, 17 septembre 2003.*
- (32) Voir le Rapport soumis au *Center for Strategic International Studies (CSIS)* par *Robert Griffen* du *US Army Corps of Engineers : Griffen, R., U.S Army Corps Of Engineers & Iraqi Electrical Power, CSIS, 20 août 2003.*
- (33) Selon les dires du ministre irakien des Travaux Publics, Nesrine Barwari, à Londres en novembre 2004.

- (34)** Par exemple, la destruction du conduit d'eau potable principal de Bagdad, de l'oléoduc vers la Turquie et des réseaux électriques en août 2003.
- (35)** Le Congrès des Etats-Unis avait alloué une enveloppe de 18,4 millions de dollars pour la reconstruction des réseaux d'eau et électricité irakiens. En 2004, le Gouvernement intérimaire irakien avait demandé plus de 3,4 millions de dollars supplémentaires à la communauté internationale. «Iraq Seeks Extra Cash to Rebuild», BBC News, 13 septembre 2004.

